Quelques remarques sur nos Institutions religieuses et en particulier sur le Séminaire de Québec.

Si les Institutions de charité et d'éducation n'existaient pas, ce serait à la ville à les créer et à les entretenir.

Exemple.—Aux Etats, "School tax" dans toutes les villes. En France, en Belgique, en Angleterre, voir si l'Université d'Oxford paie des taxes, etc. En Europe, dans toutes les villes, on fait de grands sacrifices pour appeler ces Institutions; on les loge et on les entretient au dépend de ces villes.

A Québec, ces Institutions existent par la libéralité des fondateurs, et la ville doit être heureuse de n'avoir pas à donner une partie de son revenu pour ces Institutions.

Elles jouissent, il est vrai, des avantages de la municipalité; mais en retour leur existence tout entière est au service du public.

Parmi ces Institutions, les unes sont très-pauvres, et n'existent qu'avec la charité publique; pour elles, c'est donc taxer la charité publique. Les autres sont riches, mais les revenus qui leur viennent de la ville sont taxés comme tous les autres revenus des citoyens; les revenus qui leur viennent d'ailleurs, et qui sont bien plus grands que ceux qu'ils ont en ville, sont tous employés pour l'avantage de la ville; et ce serait par conséquent taxer les revenus qui nous viennent d'ailleurs que d'exiger de nouvelles taxes sur les biens qui ont déjà payé leur contribution dans les localités où elles se trouvent.

Ces Institutions contribuent pour beaucoup au revenu et au développement de la ville. Elles attirent les élèves, les parents, etc, elles dépensent les revenus de leurs fermes, seigneuries, moulins, etc., tout dans la ville de Québec. Inutile de parler des aumônes considérables, des souscriptions dans toutes les calamités, etc., les faits parlent par eux-mêmes.

La ville de Québec, en particulier, est sujette à la taxe des écoles, et, grâce aux Institutions qui donnent l'éducation gratuitement, on n'a pas prélevé jusqu'à présent sur les citoyens cette taxe obligatoire.

Les terrains et bâtisses de ces institutions ne donnent aucun revenu. Les agrandissements qui seront faits par la suite au prix de grands sacrifices et de dévouements héroïques, pour le plus grand bien du public, seraient donc sujets à une nouvelle taxe ! Est-ce là encourager l'éducation, la charité, le dévouement ?

La Puissance ne met qu'un faible droit sur l'importation des livres et des appareils de science; elle craindrait autrement de décourager l'éducation et la diffusion des lumières.

Le Séminaire de Québec, qui passe pour le plus riche, ne peut suffire à ses grandes dépenses pour le collége et surtout pour l'Université, que par le dévouement et le désintéressement de ses membres, qui, au lieu de recevoir un salaire comme par exemple les membres des Universités McGill ou de Toronto, se contentent de la nourriture et de l'habillement. Le Recteur de l'Université de Toronto reçoit £1000 par an, comme le constatent les comptes rendus au Parlement ; le Recteur de l'Université-Laval ne reçoit que la nourriture et le vêtement avec la somme de $20 par an pour se délasser un peu pendant les vacances.

Une nouvelle taxe prélevée sur le Séminaire de Québec mettrait cet établissement hors d'état d'augmenter sa Bibliothèque et ses Musées et d'ajouter dans les diverses Facultés de l'Université certains Cours dont l'utilité et le besoin se font sentir de plus en plus chaque jour.

Il a fallu cette année diminuer le prix de la Pension et des Cours parce qu'une expérience de 12 ans avait démontré que la grande majorité des Elèves ne pouvaient y atteindre.

Inutile donc de dire que l'Institution pourrait prélever le prix de la taxe nouvelle en augmentant la pension et les cours.

Les Institutions ne font le bien et ne donnent du développement à leur œuvre qu'au prix des sacrifices et du dévouement personnel des individus qui les composent.

Prenons le Séminaire.

1° Les *Agrégés* n'ont que la nourriture et le vêtement, et pour tout salaire, $20 à chacun pour leur permettre de prendre leur congé en vacances. Nombre 14 @ $20	$280 00
2° Les *Auxiliaires* ne sont pas vêtus, on leur donne à chacun $100. Nombre 9.	900 00
Puis les Ecclésiastiques au nombre de 11 à qui nous donnons la nourriture, et pour s'entretenir $55	605 00
	$1785 00

Qui voudrait se donner pour ce prix, surtout un homme distingué et de mérite comme on en rencontre un grand nombre parmi les hommes dévoués à l'éducation. ?

Que fait le Séminaire pour les Elèves ?

Parmi les *Externes* ceux qui appertiennent à des familles pauvres ne donnent rien du tout. Ceux qui peuvent payer ne donnent que $1 25. Est-ce payer l'éducation qu'on leur donne ?

On peut donc dire que l'éducation au Séminaire est gratuite pour les Externes.

Pour les Pensionnaires, ils ne paient que $100 par année. Il y a eu l'année dernière en moyenne 183 pensionnaires ; sur ce nombre, 79 ont eu des secours à un montant total de $4842 50.

Supposez que les [illegible] autres paient totalement (et il nous faut aussi compter avec des déficits dans notre corporation), nous recevrons $10400 00

Ajoutons ce que peuvent donner les élèves pauvres qui ont du secours 3057 50

Nous aurons un total de $13457 50

Voyons ce que peut faire ce faible montant seulement pour l'entretien et la nourriture de la maison en général.

PRINCIPAUX ITEMS.

Bois de chauffage	$3225 00
Eclairage au gaz	694 08
Engagés du Séminaire	3133 91
Lavage seul	1510 39
Entretien de 14 prêtres y compris le vêtement, etc., et les $20 de vacances	1348 08
Montant donné aux prêtres auxiliaires et aux ecclésiastiques	1505 00
Assurances	508 90
Taxes de l'eau, etc.	735 00
	12660 36
Mantant reçu des élèves	13457 50
Reste pour la nourriture	796 14

Or nous avons à nourrir, écoliers,	183
Prêtres et ecclésiastiques employés	34
Serviteurs	30
	247

A peu près $3 par tête

PRINCIPAUX ITEMS DE LA NOURRITURE.

Bœuf seulement	$3102 00
Autres Viandes et Poisson	2550 53
Sucre	1578 00
Thé et Café	1058.99
Pain	3461 00
	11750 52
Pour autres denrées, entretien de la maison, ouvriers, chevaux, voitures, etc.	8240 49
	19991 01
A retrancher	796 14
Balance totale à payer sur les revenus du Séminaire	$19194 87

Transportons-nous maintenant à l'Université.

1° Au Pensionnat. Nous avons reçu en moyenne 30 élèves qui auraient dû donner	$4800 00
Là-dessus le Séminaire a accordé en bourses et parties de bourse	1545 64
Balance	3254 36
Or nous avons dépensé pour la nourriture, l'entretien, le chauffage et l'éclairage	4451 77
Déficit	1197 41
2° A l'Université. Nous avons reçu des élèves tant externes que pensionnaires, pour les honoraires qu'ils ont a payer pour cours	3769 35
L'entretien, les serviteurs, le chauffage, l'éclairage, etc.	2518 07
Les Professeurs laïques, Juges, Avocats et Médecins,	10000 00
	12518 07
A déduire	3769 35
Balance payée à l'Université par le Séminaire	8748 72
Balance payée au Pensionnat	1197 41
Balance payée au Séminaire	19194 87
Grand total à payer sur les revenus du Séminaire	$29141 00
Or le revenu net que le Séminaire reçoit des 5 maisons qu'il possède (et pour lesquelles il paie taxe comme tous les autres propriétaires) est de	3380 77
Les rentes foncières du Saut-au-Matelot se montent à	215 46
Et l'intérêt que nous recevons pour les lods et ventes	2658 24
	6254 47
Montant payé pour dépenses totale et générale	29141 00
Déficit total	$22896 53

Le Séminaire doit donc retirer d'ailleurs pour pourvoir à ces $22896. De plus il doit pourvoir à l'augmentation des Bibliothèques, des Musées, des Cabinets de Physique, etc., etc.. etc.